

## CONDITIONS DE TRANSPORT FLUVIAL 2023

### 1. Le prix rendu sera adapté mensuellement sur base de la clause gasoil suivante:

« L'augmentation de prix entre le prix du gasoil G et le prix de référence G0 entraîne, par tranche entamée de 25 €/1.000L, une adaptation du prix rendu en fonction de la catégorie client »

Où:

- Prix de référence G0 : 500 €/1.000L
- Prix du gasoil G : prix du gasoil le dernier jour du mois précédant le mois de livraison, tel que déterminé dans la CIRCULAIRE CARBURANT DE KBN – Prix moyen recommandé du gasoil (sans soufre 10 ppm) par 100 litres (hors TVA, accises, surtaxe CDNI), sur la base de livraisons de plus de 4.000 litres.
- Catégorie client : distance entre la carrière et le lieu de livraison.

Km	Suppl.	Catégorie
0 – 50	0,03 €	CAT A
51 - 100	0,04 €	CAT B
101 - 150	0,05 €	CAT C
150 -	0,07 €	CAT D

*Exemple octobre 2022 :*

La destination correspond à la Catégorie A.

Le prix du gasoil du dernier jour du mois de septembre : 1.237 €/1.000 L (G).

Ceci donne donc 30 tranches de 25 €/1.000 L par rapport au prix de référence 500 €/1.000 L (G0).

Le prix rendu du mois d'octobre est augmenté de 30 tranches de 0,03 €/ton soit 0,9 €/ton.

### 2. Prix du fret calculé pour livraison avec

Bateau de 350 T (Spits)

Ou bateau de 600 T (Campinois)

Ou bateau de plus de 600 T (Grand Campinois et/ou Rhénan)

Ou bateau ou barge de + de 1.500 T

NB : nous nous réservons le droit de modifier le tonnage du moyen de transport en fonction des disponibilités.

### 3. Staries

Nos prix contre quai sont calculés avec les staries suivantes au déchargement :

- Bateaux et/ou barges jusque 1.500 T : 1 jour
- Bateaux et/ou barges de plus de 1.500 T : 2 jours

Au-delà, les surestaries et contre-staries sont d'application suivant la loi belge (2011).

### 4. Suppléments de basses eaux

- Pour les bateaux jusque 1.200 tonnes
  - Base 2,60 mètres
  - De 2,59m à 2,50m + 0,15 €/tonne
  - De 2,49m à 2,40m + 0,30 €/tonne
  - Etc
- Pour les bateaux de plus de 1.200 tonnes
  - Base 2,80 mètres
  - De 2,79m à 2,70m + 0,15 €/tonne
  - De 2,69m à 2,60m + 0,30 €/tonne
  - Etc
- Pour les bateaux jusque 1.200 tonnes qui chargent à Lustin
  - Base 2,50 mètres
  - De 2,49m à 2,40m + 0,15 €/tonne
  - De 2,39m à 2,30m + 0,30 €/tonne
  - Etc

### 5. Force majeure

Si le chargement ou déchargement ne peut s'effectuer suite à la crue, le gel ou toute autre entrave fluviale ainsi qu'à leurs conséquences, cette situation sera considérée comme force majeure et ne pourra donner lieu à un quelconque dédommagement.

### 6. Planning de fournitures

- Programme hebdomadaire à faire parvenir par e-mail à l'adresse : [orders@sagrex.be](mailto:orders@sagrex.be) ou par téléphone au 02/679.99.53 pour le jeudi midi précédant la semaine de livraison
- Pour toute modification du programme en cours de semaine, un préavis de 48 heures est nécessaire.

**En cas de non-respect des règles ci-dessus, nous ne pourrons pas garantir l'exécution des livraisons dans les délais souhaités.**

**En cas d'annulation la veille du jour de livraison avant 12h, la moitié du montant de transport vous sera facturé. En cas d'annulation le jour même de la livraison, la totalité du montant de transport vous sera facturé.**

## 7. Réception

- Le tonnage chargé et mentionné sur le connaissement et bon de chargement fait foi pour la facturation ;
- Tous les connaissements et bons de chargement (avec remarques éventuelles à nous transmettre par fax) **doivent être signés pour réception** par un responsable de votre entreprise ;
- La cale doit être nettoyée après déchargement complet.

## 8. Remarques importantes

- L'ordre de déchargement à destination ne peut pas être modifié ;
- Le déchargement d'un bateau ne peut être interrompu ;
- Nous notons à titre indicatif les jours et heures de livraison mais ne pouvons être tenus pour responsables des conséquences d'un retard éventuel (voir en complément le point 5 ci-dessus « Force Majeure »).